



Les animatrices vous donnent rendez-vous lors d'animations dans l'une des 25 communes de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et 5 communes du Centre Social de l'Escale.



Les animations

Elles ont lieu de 9h30 à 11h30 selon le calendrier de passage dans les différentes communes. Consultez notre site Internet www.cccb.fr pour le découvrir.

Pour tout renseignement

Contactez les animatrices :
Elodie TOUITOU : 06 61 38 84 10
Océane GOUNON : 06 98 62 12 95
ou sur rpe@ccbb.fr

Plus d'infos sur :
www.cccb.fr
www.souigny.centres-sociaux.fr

LES PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 16h00
Maison France Services
uniquement sur RDV

1 place du 8 mai,
03240 LE MONTET

Mardi de 13h30 à 16h00
Relais Petite Enfance

Gautrinière,
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

Judi de 13h30 à 16h00
Centre Social l'Escale,

2 route de Besson,
03210 SOUVIGNY

Possibilité de prendre RDV en dehors de ces horaires.

BIENVENUE AU Relais Petite Enfance DU BOCAGE BOURBONNAIS



Conception : Service communication CCBB - 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique



Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance ?

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et du Centre Social l'Escale. L'information est le cœur de mission du RPE, au travers de permanences administratives. C'est un lieu de convivialité qui permet de partager des moments avec d'autres enfants autour de jeux libres ou d'activités encadrés par les animateurs, tout en étant accompagné d'assistants maternels.



Le RPE n'est pas un employeur et ne propose pas de places d'accueil pour les jeunes enfants. Il reçoit les enfants de 0 à 6 ans uniquement accompagnés d'un parent ou du professionnel à qui ils sont confiés (assistant maternel ou employé de maison pour la garde à domicile).

Les 4 missions prioritaires du service

1 POUR TOUTES LES FAMILLES : UN GUICHET UNIQUE

- ▶ Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire concerné.
- ▶ Diffuser la liste des assistants maternels disponibles.
- ▶ Pré-inscrire les demandes en crèches communautaires (Bourbon-l'Archambault et Saint-Menoux).
- ▶ Accompagner les besoins spécifiques des familles sur les modes de garde

2 POUR LES PARENTS EMPLOYEURS ET PROFESSIONNELS

- ▶ Apporter une information d'ordre général sur les aides financières, les droits et obligations des parents employeurs et des salariés.
- ▶ Orienter vers les instances spécialisées pour les questions relatives à l'application de la législation du travail.
- ▶ Informer tous les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers.

3 OFFRIR UN CADRE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES DE PRATIQUES POUR LES PROFESSIONNELS

L'animation est une mission centrale du Relais Petite Enfance. Il propose des rencontres et des ateliers d'éveil pour les enfants, mais aussi des temps exceptionnels (sortie, spectacle, etc...). Ces temps collectifs ont lieu dans les diverses communes qui mettent à disposition des locaux. Il contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile, par le biais de réunions et de formations en fonction de leurs demandes.

4 PROMOUVOIR LE MÉTIER D'ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Petite Enfance a pour vocation de mettre en valeur ce métier par des actions (intervention, accueil stagiaire, etc.)

Qui est concerné ?

2 types de publics

▶ Les professionnels de l'accueil individuel

Assistants maternels agréés par le Conseil Départemental, candidats à l'agrément, et personnes exerçant au sein du foyer familial dans le cadre de la garde à domicile.



▶ Les familles

Parents employeurs et enfants âgés de moins de 6 ans.

